
Le phénomène contemporain de dépigmentation en Haïti Début d'une réflexion

Frantz Rousseau DÉUS

Licencié en Sciences Sociales et Bachelier en Sociologie
Université d'État de Campinas (UNICAMP)

Étudiant de maîtrise en Sciences Sociales
Université Fédérale de São Paulo (UNIFESP)

Boursier
Coordenação de Aperfeiçoamento
de Pessoal de Nível Superior (Capes)

Résumé

Le phénomène de dépigmentation volontaire (DV) de la peau est très répandu dans plusieurs régions du monde, en Afrique, en Europe au Moyen-Orient ainsi que dans les Antilles de la Caraïbe (M'bemba N'doumba, 2004 ; Petit, 2006 ; Bordeleau 2012 ; Nguimbus, 2013). Haïti figure bel et bien dans la liste des pays où des individus utilisent des produits pour éclaircir leur peau. Partant de ces considérations, dans cet article, nous proposons de réfléchir sur le phénomène de la dépigmentation volontaire dans la société haïtienne, tout en cherchant à mettre en évidence quelques motifs qui peuvent pousser un individu à s'éclaircir la peau. En admettant le rôle des stéréotypes qui caractérisent la beauté idéale promue par l'Occident dans le phénomène de la dépigmentation, on part de l'hypothèse que la société haïtienne se construit sur une représentation qui tend à une (sur)valorisation de celui/celle qui a la peau claire au détriment de celui/celle qui a la peau sombre ou foncée. Cela alimente chez beaucoup d'Haïtien.n.es Noir.e.s un sentiment ou une sensation d'inadéquation esthétique qui produit en eux/elles le désir de se rapprocher de la couleur (sur)valorisée et considérée comme symbole de beauté par excellence. Pour appréhender le sujet, nous nous appuyons sur des travaux académiques traitant des thématiques comme les préjugés de couleurs, la dépigmentation volontaire de la peau, le racisme, la beauté et les critères de classification sociale à partir des caractéristiques corporelles. Notre réflexion se basera sur une analyse documentaire de la propagande publicitaire pour la vente des produits éclaircissants en Haïti, un reportage diffusé dans un programme télévisé, ainsi que des articles de journaux attirant l'attention de la population haïtienne sur la DV.

Mots-clés

Dépigmentation volontaire, Haïti, Idéaux de beauté, Préjugés de couleur

Introduction

La dépigmentation volontaire (DV) de la peau est un mécanisme récurrent particulièrement dans des pays anciennement colonisés, utilisée par des Noir.e.s pour modifier leurs apparences. Elle est, en effet, une pratique à partir de laquelle une personne, de sa propre initiative, cherche à faire disparaître la pigmentation physiologique de sa peau (Petit, 2006, 6 ; Bordeleau, 2012, 11 ; Nguimbus, 2013, 41). Selon Bordeleau, les Noir.e.s qui utilisent des produits éclaircissants cherchent à s'approcher de l'apparence des personnes caucasiennes, c'est-à-dire de la peau blanche.

En effet, il existe différentes terminologies pour référer à la DV^[1]. Dans le cas d'Haïti, les journaux appliquent à ce phénomène les vocables de dépigmentation ou de blanchiment de la peau. Cependant, selon *Le Nouvelliste* (2016 a), dans le langage courant, on fait usage de beaucoup d'autres termes, souvent connotés et péjoratifs : *Bòdifil*, *Grimo*, *Grimèl*, *ansyen black*, *Boby-store* *Doukoman*^[2] pour se référer à cette pratique. L'utilisation de ces vocables péjoratifs pour désigner les Haïtien.n.e.s dépigmenté.e.s peut être comprise comme une forme de répudiation face à un phénomène dont la dimension problématique interpelle l'opinion. Petit (2007), qui a analysé la dépigmentation dans certains pays africains, signale que beaucoup de gens la conçoivent comme quelque chose de négatif et fondent leur rejet sur deux éléments : d'une part, le problème de santé (i.e. la dépigmentation peut provoquer le cancer de la peau, etc.), d'autre part, la question idéologique (la négation des caractéristiques liées à la négritude et la soumission aux canons de beauté implanté par les ex-colonisateurs). Dans les articles de journaux consultés, on constate que des dermatologues haïtien.n.e.s ne ratent pas l'opportunité d'attirer l'attention du public sur les impacts négatifs que les produits dépigmentants peuvent avoir sur leur santé.

Par ailleurs, des personnes attachées à leur origine africaine opposent que l'acte de s'éclaircir la peau constitue une sorte de trahison des valeurs liées aux caractéristiques négroïdes (*Le Nouvelliste*, 2014).

1. La terminologie appliquée à cette pratique, est celle de Dépigmentation Volontaire de la peau (DV) (M'bemba-Ndoumba, 2004). Bordeleau (2012), pour sa part utilise les concepts de blanchiment et de dépigmentation pour désigner le même phénomène. En outre, il faut noter que dans de nombreux pays, cette pratique existe sous différents noms, par exemple, au Congo, elle est appelée *Maquillage*, au Sénégal *Xessa*, au Cameroun *Décapage*, au Niger *Dorot* et dans les pays occidentaux dépigmentation (Bonniol, 1995 ; M'bemba-Ndoumba, 2004, 13-15 ; Petit, 2012 ; Nguimbus, 2013). Dans la littérature de la médecine anglo-saxonne, selon Petit (2007, 7) on parle de *lightening*, *bleaching*.

2. Ces termes sont cités par un article de presse, *Le Nouvelliste* (2016 a) *Bòdifil* (nettoyage effectué dans une voiture avant qu'on la peint). *Grimo* (masc.) *Grimèl* (fem.) : nom attribué à une personne à la peau claire, parfois pour discriminer une personne qui utilise des produits éclaircissant, on l'appelle fo grimo/ fo grimèl (fausse femme blanche/faux homme blanc). *Ansyen noir* : mot « ansyen » signifie « ancien, *black* » à son tour est de couleur noire en anglais, donc une traduction littérale de *ansyen black* serait « ancien noir », cela veut dire, une personne qui était noire dans le passé et dans le présent est devenu blanc. *Doukoman* dérivé du verbe *douko* dans le créole haïtien qui signifie peindre un objet comme une voiture, une moto, un vélo, etc. *Doukoman* se réfère à quelqu'un qui est dépigmenté, ou cela désigne une personne qui peint et change sa couleur de peau à travers les produits.

Considérant l'essor de la DV dans la société haïtienne, cet article propose une analyse préambulaire^[3] sur ce phénomène dans cette société. Notre décision d'aborder cette problématique nous a été dictée par la vue de photos de personnes dépigmentées circulant sur les réseaux sociaux ; l'augmentation significative des produits dépigmentants sur le marché haïtien (Le Nouvelliste, 2012, 2014, 2016a, 2016b) et des programmes télévisés attirant l'attention des citoyens et citoyennes de cette société sur ce phénomène. Ainsi, on traite ce dernier, non seulement, comme étant lié au défi de surmonter le dualisme interne Noir *versus* Mulâtre^[4] implanté par les colonisateurs dans la société haïtienne. Mais aussi, on estime que l'accroissement de cette pratique est lié aux arduités de construire un modèle de beauté qui englobe la différence et/ou la diversité sans promouvoir une hiérarchisation arbitraire basée sur la couleur de peau et d'autres caractéristiques corporelles.

En effet, tout en admettant le rôle des stéréotypes qui caractérisent la beauté idéale promue par l'Occident dans le phénomène de la dépigmentation, on part de l'hypothèse que la société haïtienne se construit sur une représentation qui tend à une (sur)valorisation de celui/celle qui a la peau claire au détriment de celui/celle qui a la peau noire. Cette idée évoquée ici, serait le point de départ pour comprendre ce qui alimente chez beaucoup d'Haïtien.n.e.s un sentiment ou une sensation d'inadéquation, une sorte de non-acceptation de la couleur noire, qui produit en eux le désir de se rapprocher vers la couleur valorisée et considérée comme le symbole de beauté par excellence aujourd'hui. De ce fait, la dépigmentation volontaire (DV) de la peau passe pour un moyen de se faire accepter comme belle ou beau.

Dans une recherche sur les femmes haïtiennes résidant au Canada, Bordeleau (2012) note que le contexte socio-économique canadien a donné aux immigrantes haïtiennes le désir d'adapter leur apparence à la norme de beauté nord-américaine. En ce sens, l'utilisation des produits pour modifier la couleur de la peau serait devenue l'un des mécanismes utilisés dans la poursuite de cet idéal. Cependant, conformément à l'idée développée par Bordeleau, cette pratique serait commune en Haïti. Ainsi, les femmes haïtiennes vivant au Canada profiteraient tout simplement du contexte géographique et des conditions climatiques nord-américains pour se livrer à cette pratique. D'après Bordeleau (2012) le phénomène de dépigmentation est très répandu en Haïti ; cependant on ne dispose pas de travaux académiques et scientifiques sur le sujet. Etant donné qu'Haïti est la première République Noire libre de l'ère moderne et, par son rôle historique qui a contrebalancé l'idée d'infériorité des races, nous estimons qu'une réflexion sur ce phénomène peut contribuer dans le débat sur la DV.

Selon Tolentino (2014), le système esclavagiste est considéré comme précurseur de l'inégalité raciale ; alors, les marques qu'il a laissées, constituent des éléments structurants de la société haïtienne (Labelle 1987[1978] ; Jean-Pierre, 2005 ; Bordeleau, 2012 ; Hurbon et Hector, 2008). En

3. Cet article constitue le point de départ d'une analyse plus ample à développer sur le phénomène de la dépigmentation volontaire dans la société haïtienne.

4. Selon Labelle (1987 [1978]), dans la structure sociale haïtienne les Noirs ont été considérés historiquement comme inférieurs et les Mulâtres comme supérieurs.

ce sens, enquêter sur le phénomène contemporain de dépigmentation en Haïti, exige qu'on interroge, dans un premier temps, le passé colonial, ses héritages dans la vie présente et ses conséquences sur la société haïtienne.

Dorlin (2006) dans *Matrice de la race*, nous éclaire sur les stéréotypes basés sur le sexe et la race, promus par la France, quand cette dernière s'engageait dans l'esclavage et de la colonisation. L'auteure laisse entendre comment, entre le XVIIe et le XIXe siècle, la représentation faite sur la nation a pris littéralement corps dans le modèle féminin, c'est-à-dire de la mère *blanche*, qui est perçue comme saine, opposée à d'autres figures d'une féminité, noire qui est perçue comme dégénérée, malsaine, etc. Par contre, elle a souligné qu'au cours du XVIIe siècle, les discours médicaux considéraient le corps des femmes comme un corps malade. Cette représentation servait efficacement pour justifier l'inégalité de sexe.

Avec la colonisation, l'idée qu'il existait *un tempérament de genre fera place* à celle *qu'il existe un tempérament de race*, dont l'enjeu étant la légitimation de l'idée qu'il existait des races et que celles-ci étaient inégales. L'auteure explique qu'aux Amériques, les premiers naturalistes se basèrent sur la différence sexuelle pour construire la notion de race ; postulant que les autochtones des Caraïbes (Amérindiens) ou les captifs africains transplantés en Amérique seraient des populations au tempérament pathogène, efféminé, etc.

Sur cette question, Colette Guillaumin (1978) note que les notions de race et de sexe qui ont vu le jour dans le monde occidental ne sont pas seulement des constructions péjoratives et agressives, mais qu'elles sont liées aux rapports et pratiques de pouvoir et de domination (Guillaumin, 1978 ; Naudier, Sorianos, 2010, 194).

Depuis la Traite transatlantique au moins, la représentation négative rattachée à l'homme noir dans les sociétés occidentales va marquer significativement toutes les sphères de la vie quotidienne de ces sociétés, et toutes les formes de relations sociales entretenues en leur sein avec la composante africaine et afrodescendante, en particulier dans les sociétés issues de la colonisation et les pays colonisateurs.

Subséquemment, dans ce texte nous proposons de réfléchir sur le phénomène de la dépigmentation volontaire dans la société haïtienne, tout en cherchant à mettre en évidence quelques motifs qui peuvent pousser un individu à éclaircir sa peau. Notre réflexion sera guidée par les questions suivantes : pourquoi des Haïtiens.n.e.s à la peau noire dépigmentent-ils ? Quels sont les facteurs susceptibles d'expliquer pourquoi des personnes noires sont prêtes à mettre leur santé en danger par l'usage de cosmétiques et d'autres moyens visant à éclaircir leur peau ?

Répondant aux questions posées, nous analyserons a) des articles publiés dans des quotidiens haïtiens sur la DV, rapportant le point de vue des dermatologues, des sociologues, des journalistes, des professeurs ; b) un reportage produit dans un programme télévisé qui est disponible sur YouTube, présentant l'avis d'une utilisatrice des produits éclaircissant ; c) ainsi que des propagandes publicitaires pour la commercialisation des produits éclaircissants, tel que savon

papay^[5]. Notre analyse se fonde sur une approche sociohistorique de la problématique de couleur en questionnant l'impacte de la colonisation, ainsi que l'influence du canon de beauté promu par le monde occidental sur les sociétés anciennement colonisées en particulier celle d'Haïti. Enfin, nous mobilisons un corpus théoriques abordant les termes comme : préjugés de couleur, racisme, idéaux de beautés, propagandes publicitaires, Dépigmentation volontaire, entre autres. Le schéma du texte se présente comme suit : **1)** Les processus de racisation dans l'histoire d'Haïti ; **2)** La propagande publicitaire en Haïti : une actualisation de préjugés historique de couleur ; **3)** Les utilisatrices et utilisateurs des produits éclaircissants : un enjeu de séduction ; **4)** Le point de vue des dermatologues : un problème sanitaire ; **5)** La critique de l'intelligentsia actuelle sur la DV : une question politique. À la fin nous présentons quelques considérations finales sur ce phénomène.

1. Les processus de racisation dans l'histoire d'Haïti

Dans un ouvrage sur l'origine des préjugés raciaux aux Amériques, Tolentino (2014) laisse entendre que la trajectoire historique des peuples et des habitants de l'Amérique Latine et des Caraïbes a été marquée par la séparation des classes et des races. Pour l'auteur, cela découle d'un long et douloureux processus de construction d'une société esclavagiste fondée sur les injustices et les inégalités de toutes sortes : raciales, politiques, sociales, économiques, culturelles, religieuses, etc. A l'arrivée des Espagnols à Saint-Domingue vers la fin du XV^{ème} siècle (plus précisément en 1492), les Amérindiens furent les premières victimes du préjugé racial des colons. Ce dernier constitue, selon Tolentino (2014, 23), une forme d'expression de la conscience sociale des classes dominantes dans le cadre vital de leur activité et de leurs intérêts matériels. Il découle donc d'un antagonisme de classe qui se manifeste sous la forme d'une idéologie imposée par des classes sociales opprimantes.

Après l'extermination de la population autochtone de Saint-Domingue, pour continuer l'exploitation des richesses dans l'île, les colonisateurs espagnols, et plus tard les Français^[6], déportèrent des Noirs d'Afrique par le biais du commerce triangulaire, entre le XVI^{ème} et le XVII^{ème} siècle pour être vendus et « esclavisés » aux Amériques. Ainsi, poursuit Tolentino, l'esclavage des Amérindiens et des Noirs est considéré comme cause de l'apparition d'une argumentation fondée sur le préjugé racial. Il affirme ce qui suit :

5. Les articles du *Nouvelliste* qui seront analysés au long du texte sont écrits en langue française. Mais l'ébauche du reportage télévisé ainsi que celle de la propagande publicitaire qu'on trouvera au long du texte sont traduites du Créole au Français.

6. L'île de Saint-Domingue (aujourd'hui partagée entre la République Dominicaine et République d'Haïti) a été "découverte" par Christophe Colomb en 1492. Les premiers colons espagnols qui arrivèrent sur l'île, lui attribuèrent le nom d'Hispaniola, qui signifie « petite Espagne », parce qu'il avait un paysage similaire à celui de l'Espagne. Puisque l'objectif des colons était de piller les richesses (le métal précieux tel que l'or) la première période de l'histoire de l'île a été marquée par la réduction de la population native en esclavage. En moins d'un siècle, la population autochtone a été décimée par le travail forcé. Plus tard, principalement en 1697, grâce au traité de Ryswick signé en Hollande, l'Espagne cédait à la France la partie occidentale de l'île, qui a été rebaptisée Saint Domingue par les Français (Etienne, 2003).

« Lorsque le Noir fut placé par le colonisateur au degré le plus bas de l'échelle sociale, les préjugés de classes qui se dressaient contre lui se dédoublèrent facilement en préjugés raciaux. La confusion intentionnelle entre Noir et infériorité naturelle fut moins qu'un syllogisme : ce fut une explication commode et mystificatrice à partir de la différence objective entre couleur de la peau de l'exploiteur et celle de l'exploité. En fait, le caractère constitutif des rapports sociaux d'exploitation qui caractérisa l'esclavage permit la manifestation quotidienne d'une inégalité qui trouva une façon d'exprimer, une fois encore, à travers la race, les contradictions entre propriétaire et non propriétaire » (2014, 150).

L'argumentation raciste accentuée sur les caractéristiques corporelles était utilisée comme base sur laquelle les colonisateurs structuraient la société de Saint Domingue. Jean-Pierre (2005, 52) signale que « certains historiens considèrent qu'il y avait trois classes sociales à Saint-Domingue : les blancs, les Mulâtres et les Noirs - en prenant comme critère exclusif la couleur épidermique ». L'auteur permet de comprendre qu'il y avait une nette hiérarchisation dans la société esclavagiste de Saint-Domingue entre les classes, dans laquelle les blancs occupaient le plus haut degré de l'échelle, méprisaient les mulâtres et les Noirs. Quant aux Mulâtres, ils méprisaient les Noirs qui occupaient le bas l'échelle. Une affirmation de Girod de Chantrans reprise par Jean-Pierre (2005, 59) se révèle importante pour élucider le rôle de la couleur dans la colonie de Saint-Domingue. Il affirme en effet :

« À Saint-Domingue la peau blanche est un titre de commandement consacré par la politique et les lois. La couleur noire est la livrée du mépris. Bory, ancien gouverneur général de l'île, confirme : Tout blanc se croit né pour commander à celui qui n'a pas de bonheur d'être de sa couleur; il se regarde comme un souverain : de là naissent un despotisme inconcevable, d'une part, et un avilissement prodigieux de l'autre. Les avantages d'une peau blanche étaient si évidents que le préjugé racial contre les Noirs contamina même les Mulâtres (...) ».

Après la Révolution haïtienne en 1804, les Mulâtres luttèrent pour prendre la place des anciens colonisateurs, cherchant à reproduire la domination coloniale sous une autre forme (Dénis, Duvalier, 1948). Partant de cette élucidation, Dorlin (2006), Bonniol (2007) et Tolentino (2014) considèrent que l'esclavage a été le précurseur d'inégalité raciale entre Blancs et Noirs. Selon l'argumentation de ces auteurs, ceux qui étaient favorables à l'esclavage justifiaient la place occupée par les Noirs par une soi-disant infériorité naturelle, produisant ainsi du racisme à travers des préjugés de couleur.

À ce propos, Memmi (1993) montre que le préjugé de couleur se base sur un biologisme grossier. En effet, le discours raciste n'est pas fondé sur le plan scientifique. Bien que des auteurs - comme Firmin (1885), Price (1898), Price-Mars, (1928), Fanon, (1952), Memmi, (1993), etc. - démontrent que

le discours raciste n'a pas de consistance logique et historique et n'est ni sûr dans ses fondements, ni cohérent dans son développement en tant que "pensée", il continue à interférer dans toutes les sphères de la vie et dans toutes les relations sociales. Ce qui résulte d'un certain mépris pour soi-même et pour ses semblables en tant qu'être noir assujéti par les héritages du passé et l'image du présent.

En analysant l'impact de la colonisation dans la société haïtienne, Hurbon et Hector (2008, 23) soulignent qu'il y a des :

« [...] obstacles internes dus aux divers ethnies africaines qui ont su rassembler en peuple mais qui, le colon blanc une fois vaincu et disparu du terrain, gardent encore une mémoire fraîche de leurs origines africaines; par-dessus tout, la hiérarchisation raciale (Blanc/Mulâtre/Noir) de la société esclavagiste a laissé des traces et de toute façon un traumatisme durable qui a des conséquences sur l'orientation de l'État ».

L'affirmation d'Hurbon et d'Hector ne laisse aucun doute sur le fait que les traces du passé colonial interfèrent grandement dans la structuration de la société haïtienne. Depuis 1790, comme relate Jean-Pierre (2005, 60), « *la couleur de la peau tenait lieu des distinctions de rang, du mérite de la naissance, des honneurs et même de la fortune ; de sorte qu'un nègre, dût-il joindre au génie d'une intelligence céleste tout l'or que renferme les entrailles de la terre, ne sera jamais aux yeux du plus chétif, du plus pauvre, du plus sot, du dernier des blancs que le dernier des hommes, le vil esclave, un noir* ». En constatant, de nos jours, le phénomène de la dépigmentation pratiquée par des mélanodermes dans diverses régions du monde, on peut oser affirmer que la représentation négative, dévalorisante, péjorative, raciste laissée par le système esclavagiste continue d'être opérante. C'est pourquoi, on admet le blanchiment de l'apparence comme étant l'un des mécanismes les plus visibles et les plus complexes de l'internalisation et de la reproduction du racisme structurel contemporain. Aussi, cela représente un défi pour ceux et celles qui luttent contre le racisme, principalement pour les mouvements qui défendent la beauté noire, la valorisation des caractéristiques négroïdes et pour réhabiliter l'auto-estime des Noirs. On se réfère ici, par exemple, au mouvement *Black is Beautiful* mené par des afro-américains vers les années 1960. Les acteurs de ce mouvement, en prononçant des mots exigeant la reconnaissance de la beauté afro-américaine, contestaient l'esthétique de l'industrie culturelle raciste. Ils ont promu une nouvelle lecture discursive sur la façon de concevoir l'esthétique de ceux, qui pendant de nombreux siècles, ont été négligés et exclus en raison du ton de la couleur de leur peau et d'autres caractéristiques physiques (Bispo, 2006, 1).

Dans le cas d'Haïti, on peut considérer la dépigmentation de la couleur de peau comme un rejet de l'imaginaire social positif hérité des grands leaders^[7] haïtien qui luttèrent pour la liberté,

7. Parmi ces leaders, on peut citer des hommes comme Toussaint Louverture, Dutty Boukman, Jean Jacques Dessalines,

l'égalité, l'honneur, le respect de la race noire reconnue dans toutes ses valeurs culturelles et pour son patrimoine social et historique. En effet, les pratiquants de la dépigmentation misent sur l'effacement des marqueurs ethnico-raciaux. Le fait que certain.e.s Haïtien.n.e.s utilisent actuellement des produits destinés à éclaircir leur peau semble être un contrepoint important, car cela révèle aussi une dimension de la société haïtienne qui, en se (re)configurant hiérarchiquement, place des individus à la peau claire au sommet de la pyramide sociale (Hurbon et Hector, 2008 ; Jean-Pierre, 2005 ; Labelle, 1987). Et le désir de renverser la position sociale inférieure par des noirs s'exprime symboliquement dans la dépigmentation. En d'autres termes, cette dernière exprime ou correspond aux tensions des groupes sociaux hiérarchiquement disposés dans la structure sociale d'Haïti. Ainsi, l'acte de se débarrasser de la couleur noire peut être compris comme une tendance exprimant, dans l'imaginaire de ceux et celles qui y recourent, l'idée que la mobilité et l'intégration sociale dépendent de la couleur de la peau.

Jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, selon Labelle (1987 [1978]), avoir la peau claire en Haïti était un symbole de réussite (économique, social, culturelle, etc.). Parce que dans de nombreuses catégories sociales, l'apparence physique était étroitement liée au statut socio-économique de l'individu. Cela veut dire qu'il existait un ensemble de caractéristiques corporelles qui permettaient d'identifier la classe sociale à laquelle un individu appartenait. On parle de la couleur de la peau, du type de cheveux. D'une part, pour être identifié comme membre de la bourgeoisie, il fallait avoir de « bons » cheveux, une structure de cheveu considéré comme supérieure, long, lisse et souple, d'autre part, de « mauvais » cheveux, une structure de cheveu supposé inférieur » - court ou frisé - signalait qu'on appartenait à la classe inférieure (Labelle, 1987, 67). En examinant les motifs de la dépigmentation dans ce début XXI^{ème} siècle, Bordeleau (2012, 19) souligne que la structure sociale haïtienne, avec ses racines coloniales, a émergée avec la suprématie des personnes à la peau claire sur celles à la peau noire. Compte tenu de la (sur)valorisation de la peau blanche et de la dévalorisation historique la peau noire, on peut dire que le désir d'avoir une peau claire s'avère l'option la plus envisagée par beaucoup de personnes noires. Dès lors, la dépigmentation apparaît comme un moyen utilisé, non seulement pour atteindre un idéal de beauté, mais aussi pour s'affirmer comme un individu digne de respect et de reconnaissance.

Malgré la distance séparant les analyses de Labelle et de Bordeleau, on remarque que les deux auteurs permettent d'appréhender les difficultés pour combattre les préjugés historiques basés sur la couleur de peau. Leurs analyses renforcent notre argumentation, selon laquelle la dépigmentation est le produit de structures sociales historiques liées à la colonisation.

2. La propagande publicitaire en Haïti : une actualisation de préjugés historique de couleur

A partir des considérations faites sur la question de couleur durant la colonisation et constatant

l'intelligentsia haïtienne du XIX^{ème} siècle (Louis Joseph Janvier, Antenor Firmin, Hannibal Price etc.), et les penseurs de l'indigénisme haïtien au cours du XX^{ème} siècle (Jean Price-Mars, Stephen Alexis, Jacques Roumain, etc.).

le phénomène de la dépigmentation en Haïti, on peut dire que ce phénomène révèle que le préjugé de couleur reste d'actualité. Il est d'ailleurs visible au quotidien à travers les publicités pour cosmétique qui visent à éclaircir la peau. Pour élucidation, nous analyserons une propagande publicitaire faite pour des cosmétiques visant à éclaircir la peau publiée sur Youtube le 19 février 2015 par la marque "Sèkrè Ayisyen" et sur une page Facebook® pour la vente d'un savon appelé *savon papay*.

Avant d'entreprendre l'analyse des publicités, il n'est pas inintéressant de documenter la façon dont les catégories Blanc et Noir furent représentées au cours de l'histoire. Selon Zahan (1990) cité par Emeriau (2009, 113) « *chaque couleur dépasse l'ordre du visuel car elle est investie d'un caractère positif ou négatif selon le référentiel chromatique d'une population* ». Delporte (2006, 70), pour sa part, en analysant la façon dont les tirailleurs sénégalais sont représentés dans des affiches françaises dans l'entre-deux-guerres, étale comment historiquement, la publicité a toujours fait jouer ces associations entre noir-sale et blanc-propre. L'auteur décrit trois types d'image de Noir caricaturés durant cette époque, le premier: c'est pour valoriser la production coloniale ; le deuxième présente l'image d'une Afrique lointaine, sauvage charmeuse, exotique; enfin dans le troisième type, on transforme le Noir africain en promoteur de produits sans lien direct avec les colonies. C'est-à-dire l'image du Noir s'est utilisée pour valoriser la blancheur (savon, lessive, dentifrice) en opposition à noirceur (cirage, cachou).

Le Noir, selon l'auteur, est caricaturé par un ensemble de caractéristiques grotesques et grossières: « *les lèvres rouge sang, la bouche énorme, amplement ouverte, grimaçante, la langue souvent pendante, le sourire aux nuances carnassière, les yeux exorbité d'une blancheur luminescence, donnent au contentement exacerbé du personnage une nature bestiale et diabolique, rappelant en cela l'archaïque imagerie cannibalisme* » (Delporte, 2006, 76). Selon Delporte, cette forme de représentations dans les affiches et dans les dessins c'était pour démontrer l'infériorité du Noir face au Blanc. De telle manière que « *la laideur du Noir, adulte ou enfant, rend plus éclatante la beauté du Blanc* ». Pour les occidentaux le Blanc se diffère du Noir par sa beauté, sa puissance morale et intellectuelle, par son harmonie physique comme par son ingéniosité et son goût de l'effort. Le Blanc représente la civilisation opposant au Noir qui est le symbole de sauvagerie et de laideur. Mais, il semble que la plupart des Noirs internalisent profondément cette caricature grotesque, tentant de se débarrasser de ses propres caractéristiques physiques pour s'approcher du Blanc. Delporte observe que :

« Le plus fréquemment, l'indigène accepte de bonne grâce la supériorité du blanc. Mieux, le noir cherche l'imiter. Mais, ce faisant, il ne peut que le singer. Ainsi cherche-t-il à se blanchir, comme le montrent, sur le monde burlesque, les affiches publicitaires pour le savon, l'eau de Javel ou la lessive " Le savon Dirtoffme blanchit", affirme un Noir avec satisfaction, tandis qu'une ménagère ravie présente la Javel SDC qui blanchit [même] le nègre (...)» (Delporte 2006, 81).

Si vers l'année 1930 y avait un infléchissement de cette représentation, mais Delporte nous rappelle que cela loin d'être une rupture. Car, les représentations de l'Afrique soulignent la prégnance de stéréotypes, forgés au temps de la colonisation persistant, même dans notre époque. Il suffit de regarder des publicités sur des produits dépigmentants pour comprendre l'interférence de cette représentation dans la question de blanchiment de la peau aujourd'hui. Dans cet ordre d'idée, Petit (2006) et Bordeleau (2012) affirment que le milieu publicitaire contribue significativement à la consommation de produits destinés à éclaircir la couleur de la peau. Aussi, Bordeleau (2012, 12) rapporte les noms suggestifs des produits cosmétiques, par exemple *Sure White*. Sans exclure l'effet éclaircissant qu'ils peuvent produire sur la peau, les publicités revendiquent la capacité de ces produits d'effacer les taches et d'unifier le teint, et principalement pour embellir l'apparence.

L'exclusion de la couleur noire et des autres caractéristiques négroïdes durant plusieurs siècles du panthéon de la beauté, fait que les Noirs prennent pour référence la couleur et les autres caractéristiques de la beauté idéale promues par l'industrie de beauté occidentale. Ainsi, pour intégrer les Noirs dans cette industrie, on leur offre des produits visant à améliorer leurs apparences. Fry argumente que l'augmentation de la présence des Noirs dans les publicités entretient un lien avec la commercialisation de biens et services destinés à améliorer l'apparence des personnes noires (2005, 259). L'affirmation l'auteur met en exergue la dynamique d'une représentation négative qui pèse sur l'esthétique noire en laissant comprendre que la publicité joue un rôle important dans la reproduction des stéréotypes liées aux couleurs. Car dans les publicités de produits dépigmentants, est systématiquement souligné leur pouvoir d'embellissement de la peau. Nous démontrerons cela à partir de la propagande publicitaire qui sera analysée.

Concernant la société haïtienne, une publicité faite pour la vente d'un savon nommé *Savon papay*^[8] permet de voir la contribution des publicités dans la propagation des préjugés de couleur, mais d'une manière subtile (traduction du créole au français par l'auteur) :

« Partout où je vais, beaucoup de gens me demandent, qu'est-ce qui rend ma peau si belle ? Le secret n'est rien de plus que le savon de papaye. Le savon de papaye est fabriqué à partir d'un acide extrait de la papaye, appelé papaine. Il a une bonne odeur, nettoie ma peau et la rend plus claire. Je laisse toujours la mousse de savon agir pendant trois (3) à cinq (5) minutes sur ma peau pour faire un meilleur effet. Vous pouvez le vérifier aussi. Vous pouvez me faire confiance, femmes et hommes, pour que votre peau soit belle, il n'y a pas d'autre solution que d'utiliser du savon de papaye. Le savon de papaye est le secret pour avoir une peau claire et belle » (YouTube, 2015).

Pour vendre un produit, les agents publicitaires cherchent toujours à créer des désirs chez les individus. Dans le cas des produits dépigmentants, ils doivent faire croire aux consommateurs

8. Propagande publiée sur Youtube (19 de fev de 2015) sur le titre de *Sekrè Ayisyen Savon Papaye Haiti Commercial* : <https://www.youtube.com/watch?v=vx4N-8z-HIs> Dernière consultation le 03/01/2018.

que les produits peuvent satisfaire un besoin qu'ils ont. Cette affirmation paraît justifiée, non seulement dans la publicité faite pour la commercialisation du *savon papay*, mais aussi dans une description faite sur l'emballage d'un produit éclaircissant importé, la crème « clarifiante » *Carowhite* commercialisée sur le marché haïtien. Sur l'emballage, on lit ce qui suit : « *La crème de beauté Carowhite est une formule riche en B-carotène et vitamines A et E afin de rendre votre peau plus claire, souple et satinée. Ses composants et principes actifs sont spécialement étudiés pour nourrir votre peau en profondeur, la protéger et vous procurer une sensation de bien-être* ».

Ces types de publicités revendiquent le pouvoir esthétique des produits, en même temps qu'ils présentent un modèle idéal de couleur de peau (peau claire) que tout le monde devrait atteindre pour être considéré comme beau. Cela confirme le propos de Emeriau (2009, 115), selon lequel la peau claire est associée à la luminosité, à l'éclat du teint et à une beauté rayonnante.

Dans l'ébauche publicitaire retranscrite ci-dessus, les deux personnes (une fille et un garçon) qui apparaissent ont la peau claire. Elles déclarent avoir une peau belle et claire grâce au *savon papay*. Elles appellent donc à toutes les personnes qui voudraient être belles et avoir une peau claire à utiliser ce savon. En outre, ils insistent sur le pouvoir qu'a ce savon d'éclaircir la peau. D'autre part, la photo de la personne figurant sur l'emballage de la *crème carowhite* exhibe une peau claire, selon les descriptions faites sur l'emballage, la clarté de sa peau est associée à une « sensation de bien-être ».

L'observation de Bordeleau (2012, 83) concernant la société canadienne n'est pas différente puisqu'elle montre que les industries cosmétiques, dont le but est de gagner de l'argent, profitent de la valeur positive attribuée à la peau claire et de la valeur négative attribuée à la peau sombre et foncée pour encourager et convaincre de consommer ces produits tout en suggérant qu'il ne s'agit que d'une simple solution à un problème d'entretien de la peau et donc de beauté. En d'autres termes, ces publicités laissent entendre qu'il existe des produits pour améliorer l'apparence des personnes qui ont la peau noire, comme constate Fry (2005).

Il semble qu'en Haïti, beaucoup de citoyens et citoyennes aient conscience de la corroboration des propagandes publicitaires dans le renforcement du désir d'éclaircir la couleur de peau. Le Nouvelliste (2012), en appuyant sur les critiques faites contre les propagandes publicitaires pour des produits éclaircissants, suggère qu'il « *faut dénoncer les publicités qui bombardent les gens d'images établissant un canon de beauté, lesquelles lient beauté et clarté de la peau intimement* ». Le travailleur social, Roosevelt Millard interviewé par *Le Nouvelliste*, (2012) affirme : « *Ces gens, sans vouloir les justifier ni moins les condamner, s'accommodent d'une réalité toute présentée (...)* ». Soutenant que « *le phénomène de la dépigmentation volontaire prend sa source dans l'aliénation produite par les structures de propagande dominantes chez les gens de la masse* ». Dans ce même article de 2012, Julien Sainvil, professeur de sociologie, pense que cette décision de se faire dépigmenter s'explique à partir du « *flot de publicités qui parviennent aux gens via les canaux médiatiques, lesquels proposent des valeurs comme étant idéales et les*

rendent ainsi dominantes.

Nous pouvons considérer ici que la publicité n'a pas un effet direct sur les pratiques mais c'est un très bon révélateur des stéréotypes dominants. L'action des Noirs de se dépigmenter répond à des processus de positionnement sociaux.

3. Les utilisatrices et utilisateurs des produits éclaircissants : un enjeu de séduction

Bordeleau (2012) note que l'entourage social - les membres des différents cercles sociaux - est l'une des sources d'influence qui peut déclencher chez un sujet le désir de blanchir la peau et de franchir le cap qui mène à l'utilisation de produits éclaircissants. Aussi, il y a des personnes qui se dépigmentent par « imitation » ou sur les « conseils d'une amie, ou de cousines », à la « demande d'un partenaire sentimental » dans une « envie de séduire, etc.».

Pour interroger les facteurs susceptibles d'expliquer pourquoi des personnes noires sont prêtes à mettre leur santé en danger par l'usage de cosmétiques et d'autres moyens visant à éclaircir leur peau en Haïti. Nous analyserons, dans ce point, un reportage d'émission^[9] produit dans un programme télévisé, ainsi que des articles de journaux^[10] rapportant l'opinion de journalistes, de dermatologues, de professeurs sur la problématique de blanchiment dans la société haïtienne.

Concernant le reportage télévisé, la présentatrice interviewe une jeune utilisatrice de produits de dépigmentation et un dermatologue haïtien. La jeune femme, qui avait 20 ans au moment de l'interview, rapporte qu'elle a commencé à utiliser ces produits à l'âge de 17 ans. Afin de comprendre ses motivations, nous retranscrivons une partie de l'interview (traduction du créole au français par l'auteur) :

- La présentatrice : Qui vous a encouragé à initier cette pratique ? Quelqu'un vous a encouragé ? Quelques amis ou un parent ? Comment avez-vous commencé ?

- La jeune femme : En fait, j'avais une tante qui utilisait des produits de dépigmentation. Je la trouvais très belle. Aussi, quand je vois quelqu'un à la peau claire, je la trouve belle. J'ai donc décidé d'utiliser des produits pour que je puisse devenir comme elle. Quand j'ai commencé, je cherchais à être belle et

9. Le reportage analysé dure 43 minutes et 35 secondes. Il a été diffusé dans un programme télévisé intitulé *On dit tout*, présenté par madame Ange Bellie Andou, sur Télé Pacific, chaîne de la télévision haïtienne. Le titre du vidéo est « *Moun kap douko yo ki vli vini grimèl men danje ki gen lan sa* » : (Les gens qui se dépigmentent et qui voudraient devenir blancs, et les dangers qu'ils encourent). Elle a ensuite été publiée sur Youtube le 18 mars 2017 sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=-1Luh33Nps>. Dernière consultation le 12/2/2017.

10. Pour les articles de journaux, nous privilégions des articles publiés par le journal *Le Nouvelliste* sur ce sujet. Parce que ce dernier non seulement est l'un des journaux qui occupent une place prépondérante dans la presse écrite en Haïti, mais aussi il a publié plusieurs articles abordant la question de blanchiment de la peau.

demwazèl - demoiselle.

- *La présentatrice : Tu voulais être plus belle, plus élégante, plus attirante... c'était ça ?*

- *La jeune femme : Oui, je voulais avoir l'air plus jolie, plus extravagante. Parce qu'à 17 ans, je n'étais pas encore demwazèl, mais j'essayais de l'être. C'était ma tante qui utilisait des produits, je la trouvais belle, alors je voulais juste être belle comme elle.*

Bien que le témoignage de cette jeune femme ne représente qu'un avis parmi tant d'autres, mais il exprime une dimension sociale importante. Elle poursuit en disant : « *En Haïti, il y a une tendance où les hommes préfèrent les femmes qui ont la peau claire, les trouvant plus attrayantes et plus belles. Donc, dans ma tête, si une femme n'a pas une peau claire, elle ne va pas pouvoir attirer des hommes* » (On dit tout, YouTube 2017).

Autrement dit, les femmes à peau sombre auraient moins de valeur sur le marché de la séduction, et donc moins d'opportunité d'être choisies pour former des unions et se marier. Les discriminations qui les touchent sont donc proprement « raciales » et sexistes, et rendent difficile leur intégration sociale.

L'idée selon laquelle les hommes préféreraient les femmes à peau claire, semble courante dans plusieurs sociétés anciennement colonisées. En effet, « *selon la croyance populaire, les hommes Noirs préfèrent les femmes à la peau claire. Ainsi le désir des femmes noires de faire plaisir à leurs partenaires noirs les conduit à se dépigmenter* », affirme Hunter cité par Bordeleau (2012, 15). Dans ce même ordre d'idée, Emeriau (2009, 115) souligne qu'au sein de certaines populations africaines, la peau claire sert de référence esthétique. M'bemba N'doumba (2004, 11), pour sa part, ne laisse aucun doute sur le fait que certains hommes encouragent leurs femmes à utiliser des produits dépigmentants. Il illustre cela à travers le témoignage du dermatologue français, Eric David Aumjaud, spécialiste en peau noire à Paris : de nombreuses femmes noires qui cherchent à se blanchir expliquent que ce sont leurs époux qui les forcent à éclaircir leur peau parce qu'ils préfèrent les femmes à la peau claire. Dans le cas d'Haïti, le docteur Yolène Bijoux cité par Le Nouvelliste (2012) souligne que la justification fondée sur la préférence des hommes pour les femmes à peau claire est récurrente.

En effet, on constate que la quête d'une peau claire chez la jeune femme interviewée est motivée non seulement par l'idée fixe qu'il existerait un lien entre couleur de peau et beauté, mais également par l'idée que son désir de séduire ou d'attirer des partenaires masculins se trouverait comblé du seul fait d'exhiber une peau claire. Sur ce point, l'analyse d'Emeriau, qui a mené une enquête à Marseille auprès de femmes d'origine africaine, se trouverait confortée, elle qui écrit qu'« *avoir une belle peau claire, c'est se faire remarquer* », « *briller en société* », posséder le

« *prestige d'une beauté lumineuse* », donc correspond à une façon d'exister par le regard des autres. Pour séduire, être remarquées, regardées, être respectées et maintenir leur rang social, les femmes sont prêtes à s'endetter » (Emeriau, 2009, 115).

Malheureusement nous ne disposons pas de données sur la dépigmentation en Haïti, encore moins des données sur les caractéristiques sociales des personnes qui recourent à cette pratique (ton de la peau, statut matrimonial, origine sociale). Données par lesquelles qu'on aurait pu se vérifier que les femmes noires ne trouvent pas de partenaires tant qu'elles restent « noires », mais que leur situation change après la dépigmentation qui leur permet de se trouver un partenaire. En d'autres termes, il s'agirait également d'observer si la dépigmentation intervient en vue de trouver un partenaire.

Des similitudes entre les femmes noires en Haïti et celles de la France peuvent toutefois être tirées, notamment grâce au témoignage du spécialiste français en dermatologie, le Dr. Eric David. Dans le cas de la jeune femme haïtienne, c'est la quête d'un bon parti (un mari ou un petit ami) qui pousse à la DV :

- La présentatrice : Vous dites parce que vous voudriez être plus belle, avoir une peau claire, avez-vous déjà rencontré quelqu'un (petit ami par exemple) qui vous a demandé de vous dépigmenter ?

- La jeune femme : Je n'ai trouvé personne qui m'obligeait à le faire, mais en Haïti, beaucoup de gens aiment les gens à la peau claire, les trouvant plus attirants et plus jolis » (On dit tout, Youtube 2017).

Bien que la jeune femme dise que personne ne lui a demandé de se dépigmenter, mais on ne peut pas rejeter la possibilité pour qu'il y ait une relation entre le désir de séduire et l'acte de se dépigmenter dans la société haïtienne. Car, dans des rapports sociaux de sexe qui assignent les femmes à la sphère de la reproduction (faire des enfants) et impliquent donc, pour elle, de trouver un bon parti en mettant en avant un capital beauté et en étant attirantes (avoir une belle peau claire). Alors que pour les hommes, qui sont assignés à la sphère productive (gagner le salaire de la famille), il s'agit d'assurer et de conforter un statut social en ayant une peau claire. Comme constatent Labelle (1987 [1978]) et Jean-Pierre (2005) avoir la peau plus claire en Haïti, c'est être situé plus haut dans les hiérarchies de prestige social et avoir une femme à peau claire en est un signe ostentatoire.

Interviewé par *Le Nouvelliste* (2014) sur ce phénomène, le journaliste haïtien, Gaspard Dorélien jette un regard critique sur le rôle des médias dans la propagation d'une beauté idéale qui exclut les Noir.e.s, les émissions diffusées sur les chaînes de télévision étant remarquables par l'absence de héros noirs :

« *Nous singeons les modèles blancs. Brad Pitt est beau gosse, et pour être belle, il faut être blonde La permanente, les greffes, la dépigmentation de la peau entre dans cette dynamique d'aliénation, de rejet de soi, explique-t-il, ajoutant que même le Haïtien noir discrimine l'autre Haïtienne dont la peau est plus foncée. Pour se faire accepter, éviter les mots blessants comme "Shaba, Kalibous, diable baka¹¹" des gens qui ne s'acceptent pas, qui n'ont pas de soutien psychologique dépigmentent sa peau.* » (Gaspard Dorélien cité par Le Nouvelliste, 2014).

Au-delà de la question de la beauté qui apparaît dans l'analyse du journaliste, il y a une autre dimension, qui est celle de la discrimination entre les Haïtiens. Il existerait corrélation entre le fait d'être foncé de peau et être plus exposé aux discriminations. Plus haut, nous avons mentionné le fait qu'il existait une hiérarchisation basée sur la couleur de peau remarquable dans les sociétés coloniales. Cette hiérarchisation semble s'être naturalisée dans le monde mais singulièrement dans les ex-colonies. Ce passage de l'interview en témoigne :

- *La présentatrice : Donc, voulez-vous dire que votre peau était plus noire ?*

- *La jeune femme : Oui, exactement.*

- *La présentatrice : Avant de se dépigmenter vous n'aimiez pas votre couleur de peau ?*

- *La jeune de 20 ans : La couleur noire ?*

- *La présentatrice : Oui.*

- *La jeune de 20 ans : Ce n'est pas moi qui ai choisi d'être noir, je suis née ainsi, mais...*

- *La présentatrice : Si tu pouvais choisir ?*

- *La jeune de 20 ans : Je choiserais sûrement la peau claire, (On dit tout , Youtube, 2017).*

Suite à ses éléments, on comprend que l'association entre la clarté de la peau au prestige socioéconomique et à la beauté sans discriminé le Noir est loin d'être déconstruite.

4. La critique de l'intelligentsia actuelle sur la DV : une

11. Bien que l'article est écrit dans la langue française : *Shaba, Kalibous, diab baka figure en créole dans l'article*. Ce sont des mots péjoratifs qui n'ont pas de définition spécifique. Mais ils sont utilisés pour discriminer et stigmatiser ceux qui ont la peau foncée. Il faut dire qu'il existe beaucoup d'autres mots plus discriminants comme : *bouda chodyè, tinwè*, etc.

question politique

Josué Vaval psychologue et professeur, interviewé par *Le Nouvelliste* (2012), stipule que la question est complexe et mérite d'être explorée. Pour lui, « les considérations à faire sont à La fois d'ordre psychologique, psychosocial et historique », estimant que la dépigmentation est une forme de recherche identitaire et sécuritaire : « *Le changement de couleur de la peau est un effort pour ressembler, au sein d'une société, aux personnes partageant la culture dominante et, ainsi, d'augmenter les chances de jouir des privilèges dont ils bénéficient* ». Cette affirmation montre l'actualité de l'analyse labellienne, selon laquelle, avoir la peau claire en Haïti est un symbole de réussite (économique, social, culturelle etc.) (Labelle, 1987 [1978]).

Le professeur de sociologie, Julien Sainvil, pour sa part, souligne que : « (...) depuis l'époque coloniale, on assaillait les esclaves et les affranchis d'images-modèles ; eux, en conséquence, tentaient de se rapprocher du modèle qui leur était proposé. Dans la modernité, caractérisée par les classifications, le processus continue à travers les médias ». Le professeur Sainvil fait remarquer que « *le problème de couleur est en effet une étape ultime. Car beaucoup sont sous l'influence des valeurs dominantes; ils mangent comme le modèle, s'habillent pareillement, etc. Mais consentir jusqu'à changer la couleur de sa peau dénote une aliénation totale présente plus fréquemment chez les couches défavorisées* » (Sainvil^[12]).

Il y a longtemps que les caractéristiques négroïdes font l'objet de discrimination et de rejet. Plusieurs auteurs ont constaté ce fait. Jean Price-Mars, dans un essai en (1928), caractérisait le sentiment de mépris et de dédain qu'avait l'élite post-coloniale haïtienne pour son origine africaine de *bovarysme collectif*. Elle a été façonnée par un sentiment de mépris pour sa propre culture, ses propres valeurs, tandis qu'elle se montrait fascinée par la culture et les valeurs occidentales. Pour contrecarrer ce *bovarysme collectif*, Price-Mars attirait l'attention des Haïtiens en leur disant qu'ils n'étaient pas des « *Français colorés* » comme le croyaient une bonne partie de l'élite haïtienne (1928, 9). Selon l'auteur, les Haïtiens devaient cesser de se renier et s'accepter, et il le scande dans une formule devenue célèbre : « *soyons nous-mêmes le plus complètement possible* ». Il faut ajouter à cela que durant tout le XIX^{ème} siècle haïtien, le mot nègre avait une connotation péjorative : généralement, traiter une personne de nègre était une insulte. Il faut rappeler aussi que le mot africain, à l'époque, était considéré comme l'adjectif plus humiliant qu'on pouvait attribuer à un Haïtien. D'après l'argumentation de Price-Mars, l'homme le plus distingué de ce pays aimerait mieux qu'on lui trouve quelque ressemblance avec un Esquimau, un Samoyède ou un Tougouze plutôt que de lui rappeler son ascendance guinéenne ou soudanaise (Price-Mars, 1928, 10). Un constat similaire a été fait par Fanon (2008, 40 [1952]) à la Martinique, qui notait « *qu'il y a des Martiniquais qui ont de la honte quand on les confond avec les Sénégalais* ». Price-Mars et Fanon observaient bien deux sociétés différentes, mais marquées par les mêmes stigmates. Tous deux, par leurs analyses, permettent d'appréhender le fait que la représentation

12. Cité par *Le Nouvelliste*, 2012.

qu'on a de l'Afrique et des Africains, pendant et après la colonisation, provoque chez les Antillais d'origine africaine un sentiment de dégoût qui favorise un rejet des caractéristiques liés à la physionomie des Africains. Dans ce sens, la dépigmentation de la peau pratiquée de nos jours témoigne de la persistance de ce sentiment de rejet.

Revenant sur les motifs qui peuvent pousser une personne à se dépigmenter, Bordeleau (2012, 11) souligne qu'il existe d'autres éléments à considérer dans ce phénomène. S'appuyant sur l'analyse de Fanon, il soutient que le complexe d'infériorité du colonisé est une catégorie qui peut expliquer ce phénomène. Au fil du temps, les Noirs auraient normalisé les préjugés de race et de couleur érigés par les Blancs, et les reproduiraient inconsciemment. Un tel complexe, selon Fanon (2008, 28 [1952]) dépend d'un double facteur : économique et internalisation de l'infériorité. Abordant le sentiment d'infériorité des Noirs antillais, Fanon permet de comprendre qu'ils ne sont pas responsables d'un tel sentiment. Dans son analyse du racisme en Afrique du Sud, il critique Mannoni pour avoir défendu l'idée selon laquelle les blancs pauvres d'Afrique du Sud ont la haine contre les Noirs, parce que « *le racisme est l'œuvre de petits commerçants et de petits colons qui ont beaucoup trimé sans grand succès* ». Opposé à cette affirmation, Fanon martèle qu'ils sont racistes parce que la structure de la société sud-africaine est raciste, de la même manière que l'est la structure des sociétés européennes. Pour déconstruire cette réalité complexe, Fanon souligne que le Noir ne doit pas être placé devant le dilemme blanchir ou disparaître. Par conséquent, il doit être capable de prendre conscience d'une nouvelle possibilité d'exister. En ce sens, l'auteur antillais précise son objectif en tant que psychiatre et critique du système. Selon lui :

« (...) si la société crée des difficultés pour les Noirs en raison de la couleur de leur peau, si sentir un désir inconscient de changer de couleur mon but ne sera pas de l'en dissuader en lui conseillant de «garder ses distances»; mon but, au contraire, sera, une fois les mobiles éclairés, de le mettre en mesure de choisir l'action (ou la passivité) à l'égard de la véritable source conflictuelle – c'est-à-dire à l'égard des structures sociales » (Fanon [1952] 2008, 97 -98).

L'infériorisation du Nègre et la (sur)valorisation du Blanc créée par le système colonial s'accompagnent de nombreux risques. Fanon en était conscient, il ressentait la nécessité de contribuer à une prise de conscience de la part des Noirs pour comprendre non seulement sa condition sociale, mais aussi que ce système a été construit historiquement et qu'on peut le changer. Aujourd'hui, 66 ans après cette analyse de Fanon, nous observons dans de nombreux pays des personnes utilisant des produits pour éclaircir leur couleur de peau (Bordeleau, 2012). Il y a donc lieu de penser que la structure sociale demeure avec ses caractéristiques coloniales avec pour conséquence une hiérarchisation des individus basée sur des caractéristiques biologiques (Bonniol, 1995 ; Jean-Pierre, 2005 ; Tolentino, 2014). En raison de l'intériorisation de cette structure sociale raciste et discriminatoire, les gens tendent à reproduire l'idée que le fait d'être Noir est synonyme d'infériorité et de laideur.

Le résultat de ce processus d'intériorisation, c'est l'aversion de beaucoup de Noir.e.s envers leur propre personne. Selon Emeriau (2009) et quelques personnes interviewées par *Le Nouvelliste* (le docteur Yolène Bijoux ; le journaliste Gaspard Dorélien, etc.), les personnes qui blanchissent leur peau se lancent finalement dans une lutte violente contre eux-mêmes pour s'approcher à tout prix des individus à la peau claire. Cela s'en suit que, l'existence d'industries destinées à fabriquer des produits de blanchiment a joué un rôle prépondérant non seulement dans la fabrication de produits dépigmentants, mais aussi dans la propagation de l'idée que la peau claire est un symbole de beauté par excellence, comme nous l'avons vu dans l'analyse des publicités commercialisant des produits éclaircissants. De surcroît, c'est un moyen symbolique ou violent de reproduire la structure sociale raciste et discriminatoire. Fanon avait relevé, en 1952, l'existence d'industries spécialisées dans la fabrication de produits dépigmentants aux Etats-Unis, lorsqu'il écrivait :

« Depuis quelques années, des laboratoires ont projeté de découvrir un sérum de dénégification ; des laboratoires, le plus sérieusement du monde, ont rincé leurs éprouvettes, réglé leurs balances et entamé des recherches qui permettront aux malheureux nègres de se blanchir, et ainsi de ne plus supporter le poids de cette malédiction corporelle » (Fanon [1952] 2008, 104-105).

Le phénomène de la dépigmentation volontaire de la couleur de la peau ne date donc pas d'aujourd'hui. La nouveauté, selon Bordeleau (2012, 12), c'est que la découverte des ingrédients tel que l'hydroquinone dans les années 1960 et 1970 a élargi la fabrication de produits à cette fin. Cet ingrédient est utilisé dans l'industrie cosmétique pour fabriquer de nombreux produits dépigmentants. Conséquemment, cela a augmenté la consommation de ces types de produits dans diverses sociétés colonisées. Petit (2007, 8) observe que ces produits ont été fabriqués aux États-Unis dès 1955 pour les pays africains anglophones, ainsi qu'en Afrique du Sud dès 1961. La DV, selon l'auteur, était présente aux États-Unis depuis 1967.

5. Le point de vue des dermatologues : un problème sanitaire

Nous abordons, à travers les articles de journaux, l'avis des dermatologues sur le phénomène en question. Concernant les produits éclaircissants vendus sur le marché haïtien^[13], le journal *Le Nouvelliste*, d'après un entretien avec la dermatologue haïtienne Belinda Bijou de 2016, précise qu'il existe des produits qui respectent les normes et remplissent les obligations de contrôle sanitaire. Mais ils sont très chers et ne sont pas abordables pour les personnes à faible revenu. Il existe également des produits dépigmentants de très mauvaises qualités provenant de l'extérieur,

13. Les plus populaires sont *Lemovate, Prima, Idole, 7 miracles, Tropiklè, Jèm Sida, savon papay, etc.* selon *Le Nouvelliste* (2014), « S'éclaircir la peau, peu importe le prix ». Disponible sur : <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/128447/Seclaircir-la-peau-peu-importe-le-prix.html> Voir *Le Nouvelliste*, 2016. « Les produits blanchissants pour la peau : Des résultats pas toujours clairs ». Disponible sur : <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/154885/Les-produits-blanchissants-pour-la->

qui sont fabriqués dans des laboratoires illégaux, qui ne respectent aucune règle sanitaire. Selon la dermatologue, l'hydroquinone, le mercure, la cortisone, qui doivent être utilisés en petites quantités et sous contrôle médical, se retrouvent en grandes quantités et au-dessus de la dose légalement autorisée et médicalement recommandée dans des produits vendus sur le marché haïtien. Dr Belinda Bijou énumère quelques effets secondaires qui peuvent affecter les utilisateurs et les utilisatrices de ces produits, tels que : « *apparition de vergetures larges et rougeâtres sur des parties du corps (bras, mollet); acné et infections de la peau, folliculites bactériennes, une multitude de boutons à la racine des poils ; hypersensibilité au soleil, causé par la destruction du derme; la cortisone stimule la pousse des poils autour des lèvres et sur le visage; la peau devient sèche et fragile, augmentant l'aspect vieillissant* » (Le Nouvelliste, 2016 b).

Au-delà des produits vendus sur le marché, les usagères utilisent d'autres procédés pour éclaircir la couleur de leur peau. Le Dr. Belinda Bijou note que certaines personnes réalisent des mélanges très dangereux entre l'eau de javel et la permanente pour éclaircir leur peau (Le Nouvelliste, 2016 b). Dans l'article publié par *Le Nouvelliste* en 2014, le médecin haïtien Valérie Dougé Robert faisait déjà remarquer qu'il y a des gens qui mélangent plusieurs crèmes dépigmentantes. Il va jusqu'à affirmer au journal que le désir de blanchir plus vite incite beaucoup de gens à mélanger plusieurs crèmes éclaircissantes avec de la permanente et de la tétracycline.

Les dermatologues, de par leurs connaissances dans le domaine médical, connaissent les effets néfastes que ces produits peuvent entraîner. Ils les dénoncent pour alerter et attirer l'attention, non seulement des utilisateurs et des utilisatrices, mais aussi de la population haïtienne dans son ensemble sur les risques de la DV. Malgré leur insistance sur le caractère nocif de l'utilisation de ces produits, et malgré les critiques sévères des dermatologues, des journalistes etc. à cette pratique, le marché des produits dépigmentants continue à prospérer. Selon *Le Nouvelliste*, en Haïti, on vend des produits sur le marché formel (magasins cosmétiques, pharmacies) et informel (vendeurs ambulants). Cela représente une source de revenus pour beaucoup de personnes dans ce pays :

« Pour mieux appréhender le poids économique de ce phénomène, il ne suffit pas de regarder l'étalage des produits éclaircissants dans les supermarchés, pharmacies et boutiques. Par contre, il faut jeter un œil objectif sur ce qui se passe à l'intérieur des marchés publics, sur les trottoirs ou à travers les rues. Si l'on prend comme échantillon les communes de Delmas, Port-au-Prince et Pétion-Ville, on se rendra facilement compte qu'un nombre considérable de marchand(e)s disposent de Kivèt, bourèt, bak, laye, vendant différentes catégories de produits : savons, crèmes, permanentes, etc. Si tant de personnes se livrent dans cette voie, c'est tout simplement parce que le feedback est positif, la demande existe, tout comme la satisfaction et la rentabilité. En peu de mots,

beaucoup de familles vivent de cela. L'idée étant, on serait porté à croire que si ce mouvement chute, on court le risque de voir ces petits marchands livrés à eux-mêmes. C'est donc un fait de société » (Le Nouvelliste, 2016 a).

En se basant sur ce passage rapporté par Le Nouvelliste (2016 a), on n'a pas de doute sur l'existence des demandes pour ces types de produits. En ce qui concerne l'essor de ce marché au niveau mondial, Nguimbus (2013, 42) relate qu'il se développe dans le monde depuis plus de 20 ans, malgré les tentatives de lutte contre la vente de ces produits. Concernant l'utilisation des produits, Le Dr Yolène Bijoux affirme : « *On ne peut pas réprimer cette pratique. Je crois que l'éducation est beaucoup plus importante que la répression, car il s'agit là de tout un marché* » (Le Nouvelliste, 2012). Pour sa part, le dermatologue interviewé dans le programme *On dit tout* diffusé sur la chaîne de Télévision Pacific conseille de ne pas utiliser ces types de produits, il déclarait (traduction du créole au français par l'auteur) :

« Il faut conscientiser les gens à fin qu'ils sachent le danger que contient cette pratique (...) à cause de la cortisone, ceux et celles qui adhèrent à cette pratique peuvent contracter le diabète, et ils peuvent aussi développer un cancer de la peau (...). Je ne vois pas pourquoi une personne chercherait à avoir un cancer de la peau, un diabète, parce qu'elle veut avoir une peau claire. Quelqu'un dira peut-être que je ne suis pas bien placé pour parler de ce sujet. Et, si j'étais Noir, je ne parlerais pas ainsi, mais je le dit pour que vous puissiez prendre soin de votre santé ».

Face aux facteurs mentionnés antérieurement qui peuvent influencer une personne à éclaircir sa peau, il semblerait que les discours qui mettent en évidence l'aspect préjudiciable de ces produits, même quand ils cherchent à stigmatiser les utilisateurs/utilisatrices, n'ont pas de succès. Un phénomène aussi complexe que la dépigmentation volontaire, pour être solutionné, nécessite une compréhension adéquate sur le point de vue des utilisateurs et utilisatrices de ces produits. Un travail approfondi sur diverses sphères de la société (éducative, religieuse, culturelle, politique, médicale, etc.) serait en ce sens utile. Les discours stigmatisants des médecins qui cherchent parfois à réprimer ceux et celles qui font l'usage de produits éclaircissant ne sont, en effet, pas suffisants pour faire disparaître cette pratique. Raison pour laquelle, que nous concordons avec Emeriau, lorsqu'elle conclut que « *l'éclaircissement de la peau n'est pas uniquement une pratique corporelle, mais un fait bio-culturel dans lequel s'inscrit une logique imaginaire et symbolique propre à la population qui s'éclaircit la peau. Dans cette logique, cet acte signifie faire « peau neuve », enlever l'ancienne peau porteuse des stigmates liés à la peau « noire », se débarrasser d'une peau encombrante pour laisser place à une nouvelle peau, déchargée de son poids symbolique et qui révélerait la beauté « naturelle » de l'individu.* » (2009, 115).

Quelques considérations finales

En analysant des opinions recueillies par *Le Nouvelliste* (2012 ; 2014 ; 2016 a ; 2016 b) ; le reportage produit dans le programme *On dit tout* sur la chaîne de *Télévision Pacifique* concernant le phénomène de blanchiment de la peau en Haïti, ainsi que les propagandes publicitaires faites pour la vente des produits éclaircissants, et en les confrontant avec des travaux publiés par des auteurs qui abordent la problématique de la beauté, du préjugé de couleur, du racisme et du phénomène de dépigmentation, on comprend que ce phénomène est très complexe dans la société haïtienne. D'où la nécessité d'avoir des investigations approfondies pour pouvoir le comprendre dans ses multiples facettes.

D'une part, l'opinion de la jeune de 20 ans interviewée dans le programme *On dit tout* ; les propagandes publicitaires faites pour la vente des produits éclaircissants ; les stéréotypes négatifs et les préjugés construits historiquement sur la couleur noire (laideur, inférieure, saleté, etc.) ainsi que les préjugés et les stéréotypes positifs (beauté, pureté, propreté, etc.) construits sur la couleur blanche, corroborent significativement à l'alimentation du désir chez beaucoup de Noir.e.s de se dépigmenter. D'autre part, les auteurs mobilisés au long de ce travail, tels que : Delporte (2006) Tolentino (2014), Fanon (2008), Labelle (1987) Bordeleau (2012) permettent de comprendre la dépigmentation est liée à une sorte de racisme structurel qui persiste dans les sociétés actuelles.

La honte que certain.e.s Noir.e.s vouent à la couleur de leur peau serait ancrée dans l'histoire depuis l'essor de l'esclavage sur le continent américain. Dans le cas de la société haïtienne, Price-Mars (1928) permet de comprendre après l'indépendance d'Haïti il y avait des Haïtiens qui se sentaient honteux de leur origine africaine. Il a déploré que toutes choses (couleur de peau, langue, religion, coutumes, croyances) qui avaient cette origine deviennent suspectes et soient associés à de mauvais goût aux yeux de l'élite haïtienne, amoureuse de la culture occidentale. Dans la première moitié du XXe siècle, Price-Mars (1928), Stephen Alexis (1933) et d'autres penseurs haïtiens ont contribué, à partir d'une vaste production scientifique, à aider les les Haïtien.n.e.s à prendre conscience et à valoriser la présence d'éléments africains de leur culture comme une composante fondamentale et principale de l'identité haïtienne. Car, selon eux, la reconnaissance de ces éléments constituait le seul moyen de surmonter les conflits internes Noirs *versus* Mulâtres (le premier étant considéré comme inférieur au deuxième). Le phénomène de dépigmentation dans la société haïtienne aujourd'hui apparaît comme le prolongement de ce problème constant et complexe.

En somme, considérant les approches de nombreux auteurs (Labelle, 1987) ; Fanon, 2008 [1952] ; Price-Mars, 1928, Bonniol, 1995, 2017 ; Delporte, 2006 ; Tolentino, 2014 ; Jean-Pierre, 2005, Hurbon, Hector, 2008), et en observant ledit phénomène, il y a lieu d'affirmer deux choses. D'une part, que la société haïtienne est hantée par le passé colonial ; car, les marques laissées par ce système esclavagiste dynamisent les relations sociales en Haïti, renforçant les stéréotypes négatifs sur le Noir. D'autre part, on peut dire que la construction d'un modèle de beauté basé sur un ensemble de caractéristiques corporelles sélectionnées arbitrairement et naturalisées au détriment d'autres caractéristiques produisent, chez de nombreux individus de couleur noire, un sentiment ou une

sensation d'inadéquation au modèle de beauté hégémonique. Pour lutter contre ce sentiment d'infériorité esthétique et finalement social, beaucoup d'individus recourent au processus de blanchiment de la peau.

Il résulte des logiques historiques et des relations racisées qu'entretiennent les Haïtiens entre eux, que le blanchiment de la peau n'est autre chose que de l'auto-discrimination. Comme a dit le journaliste Gaspard Dorélien cité par *Le Nouvelliste* (2014) « *pour se faire accepter, éviter les mots blessants comme "Shaba, Kalibous, diable baka" des Haïtiens et Haïtiennes qui ne s'acceptent pas, qui n'ont pas de soutien psychologique se dépigmentent* ». L'une des conclusions qu'on peut tirer de cette affirmation, c'est que pour éviter d'être discriminé par des autres, ces gens se discriminent eux-mêmes excluant la couche noire de la peau prétendant porteuse des stigmates.

Les cosmétiques éclaircissantes permettront-elles aux personnes noires de ressentir une sensation de bien-être ? Seront-elles conçues comme des gens à la peau claire ? D'où la nécessité d'un travail de base intégrant des divers champs sociaux tels que : éducation, religion, culture, politique, médecine, économie, etc., pour faire une rupture à la reproduction de cette structure sociales discriminatoires et racistes.

Références bibliographiques

Alexis S., (1933). *Le nègre masqué*. Port-au-Prince, Fardin.

Bispo C., (2006). « Black is beautiful : o discurso sobre a África na antiguidade clássica ». *Revista do Departamento de História do Colégio Pedro II*, 75-85.

Bonniol J.L., (1995). « Beauté et Couleur de Peau ». *Persée*, 60, 185-204.

Bonniol J.L., (2007). « Racialisation ? Le cas de la colorisation coloniale des rapports sociaux ». *Faire savoirs, Sciences humaines et sociales en région PACA*, 6, 37-46.

Bordeleau L., (2012). *Le blanchiment de l'apparence : enjeux identitaires et pratiques corporelles dans un contexte contemporain. Étude chez des femmes d'origine haïtienne de Montréal*. Mémoire de Maîtrise. Université Laval Québec.

Delporte C., (2006). L'imaginaire Colonial. L'Afrique et les Africains dans l'image de l'entre-deux-Guerres In : *Image et politique en France au XX^e siècle*. Paris, Nouveau Monde Éd.

Denis L., Duvalier F., (1948). *Problème des classes à travers l'histoire d'Haïti: sociologie politique*, Port-Au-Prince, Imprimerie de l'État.

Dorlin E., (2009, 1^{ère} ed. 2006). *La matrice de la race : Généalogie sexuelle et coloniale de la Na-*

tion française. Paris, Éd. La Découverte, coll. Textes à l'appui/Genre et Sexualité.

Emeriau C., (2009). « S'éclaircir pour faire « peau neuve » ? », *Corps*, 2/7, 111-116. DOI 10.3917/

corp.007.0111ETIENNE, J.F (2003) Histoire d'Haïti. Biblioteca Haïtienne des Pères du Saint-Esprit.

Fanon F., (2008 [1952]). *Pele negra máscaras brancas*. Salvador, EDUFBA.

Firmin A., (1885). *De L'égalité des races humaines*. Paris, Librairie Cotillon.

Fry P., (2005). *A persistência da raça : ensaios antropológicos sobre o Brasil e a África austral*. Civilização Brasileira, Rio de Janeiro.

Hurbon L., Hector M., (2008). *Genèse de l'Etat haïtien (1804-1859)*. Éditions de la maison sciences de l'homme.

Jean-Pierre J.R., (2005). *La révolution anti-esclavagiste et anticolonialiste de Saint-Domingue, 1789-1804*.

Labelle M., (1987 [1978]). *Idéologie de Couleur et Classes Sociales en Haïti*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

M'bemba-Ndoumba G., (2004). *Ces noirs qui se blanchissent la peau : la pratique du maquillage chez les Congolais*. Paris, L'Harmattan.

Memmi A., (1993). *O Racismo. Tradução Natércia Pacheco e Manuela Terraseca*. Editorial Caminho, AS, Lisboa.

Naudier D., Soriano É., Guillaumin C. (2010). « La race, le sexe et les vertus de l'analogie », *Cahiers du Genre*, 1/48,193-214. DOI 10.3917/cdgc.048.0193

Nguimbus B., (2013). *L'émergence de la dépigmentation volontaire et du défrisage à Nantes*. Thèse de doctorat. Université de Nantes, Faculté de Pharmacie.

Petit A., (2007). *La dimension addictive de la dépigmentation volontaire*. Mémoire de Maîtrise. Paris, Université Paris 13.

Petit A., (2012). « La dépigmentation volontaire : tours et détours de la honte », *Champ psy*, 62, 153-164. DOI 10.3917/cpsy.062.0153

Price H., (1898). *De la Réhabilitation de la Race Noire par la République d'Haïti*. Les Editions Fardin.

Price-Mars J., (1928). *Ainsi parla l'oncle : essais d'ethnographie*. New-York, Parapsychology foundation, Inc.

Tolentino H.D., (2014 [1984]). *Origine du préjugé racial aux Amériques*. Colección Bohio.

Références Médiatiques

LE NOUVELLISTE (2012). Changer de couleur: rêve à risque: *Changer la couleur de sa peau est devenu la mode. Médecins, psychologues, travailleurs sociaux et sociologues s'en inquiètent. Pourquoi ?* Disponible sur : <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/106211/Changer-de-couleur-reve-a-risque.html> Dernière consultation le 14/04/2018.

LE NOUVELLISTE (2014), « S'éclaircir la peau, peu importe le prix ». Disponible sur : <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/128447/Seclaircir-la-peau-peu-importe-le-prix.html> Dernière consultation le 14/04/2018.

LE NOUVELLISTE (2016a). Changement de la couleur de peau en Haïti : Complexe, colorisme ou valeur ajoutée? <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/157721/Changement-de-la-couleur-de-peau-en-Haiti-Complexe-colorisme-ou-valeur-ajoutee> Dernière consultation le 14/04/2018.

Le NOUVELLISTE (2016b). « Les produits blanchissants pour la peau : Des résultats pas toujours clairs » Disponible sur : <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/154885/Les-produits-blanchissants-pour-la-peau-Des-resultats-pas-toujours-clairs> Dernière consultation le 24/12/2017.

YOUTUBE (19 de fev de 2015). *Sekrè Ayisyen Savon Papaye Haiti Commercial* : <https://www.youtube.com/watch?v=vx4N-8z-HIs> Dernière consultation : 03/01/2018.

YOUTUBE (18 mars 2017) *Moun kap douko yo ki vlé vini grimel men denjé ki gin lan sa*". Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=-1lLuh33Nps> Dernière consultation le 12/2/2017.

